

## Compte rendu

Objet : Réunion sur la Cembraie

Date : 30/05/2022

Participants :

Sophie Delastre (Chargée de mission environnement sur la commune de Chamrousse)

Pascal Gaidet (Adjoint à la mairie de Chamrousse)

Jean-Luc Jaouen (Chef des pistes, RRM)

Ketty Masson (Elue à la mairie de Chamrousse)

Bertrand Pedroletti (ADHEC)

Isabelle Chapuis (habitante)

Excusés :

Olivier Draghici (Bureau des Guides et Accompagnateurs de Chamrousse)

### ***Objectif de la réunion***

Reprendre le plan de gestion de la Cembraie rédigé par l'ONF en 2012 et voir si certaines actions sont toujours d'actualité, qu'elles sont les plus importantes et utiles et si elles sont réalisables par la commune (avis du groupe et des élus, budget, calendrier, etc.).

### ***Liste des 20 actions prévues dans le plan de gestion en 2012 :***

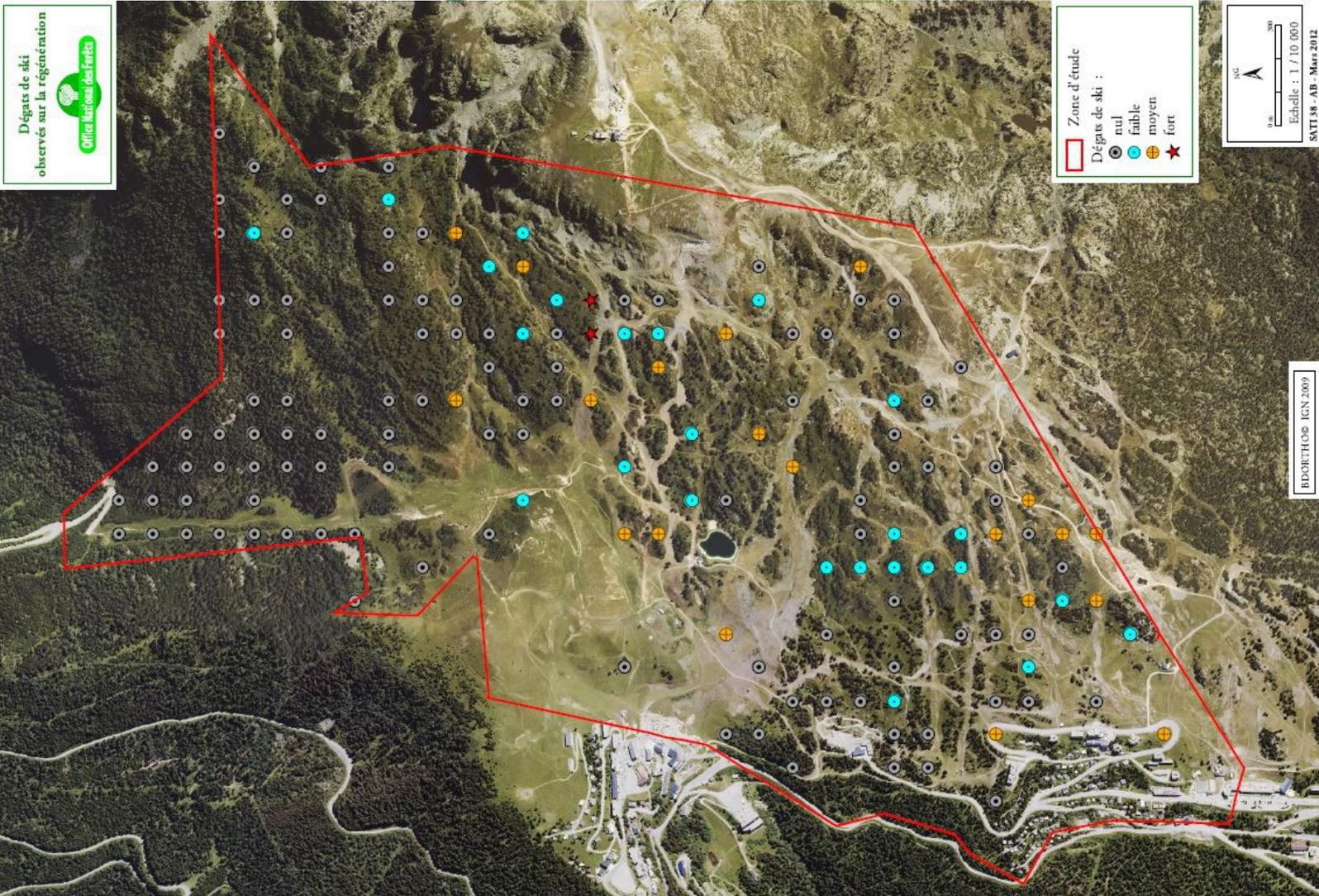
- Limiter la pénétration des peuplements par les skieurs et protéger les régénérations
- Densifier les régénérations naturelles par des plantations
- Mettre en place une signalétique adaptée
- Mettre en place le suivi des dispositifs expérimentaux installés
- Limiter les extensions de pistes, reconsidérer certaines liaisons
- Limiter la pénétration des peuplements par les skieurs dans la cembraie des Pourettes
- Mettre en place un suivi de l'évolution de la cembraie des Pourettes
- Proscrire les extensions de pistes dans la cembraie des Pourettes
- Suivre l'évolution des populations de tétras-lyre
- Poursuivre la conduite pastorale des troupeaux
- Limiter la pénétration des peuplements par les skieurs
- Poursuivre les actions d'ouverture du milieu
- Diagnostiquer l'état et le fonctionnement des zones humides
- Restaurer les zones humides dégradées par les pistes de ski
- Protéger les tourbières encore indemnes
- Mettre en place des actions d'information sur la valeur patrimoniale des tourbières
- Communiquer sur l'intérêt patrimonial de la cembraie et mettre en œuvre des actions de sensibilisation
- Sensibiliser le public scolaire local à la préservation du site

- Evaluer l'impact des mesures de gestion engagées sur le site
- Etablir une convention d'application du plan de gestion entre les différents partenaires

### *Aujourd'hui :*

#### *Actions toujours d'actualité et à poursuivre ou à réaliser*

- **Limiter la pénétration des peuplements par les skieurs et protéger les régénérations :**



Il y a toujours du passage de skieurs dans les zones qui avaient été identifiées comme impactées par le ski.

Voir carte ci-dessus.

Cet été il faudra aller voir sur le terrain la zone P2, le schuss des Dames, ainsi que les autres zones qui avaient été mises en évidence par l'ONF.

Depuis 2012, plusieurs zones de tranquillité (Casserousse et piste de l'Ours) ont été balisées pour le Tétralyre : mise en place de cordes et de panneaux de signalétique et d'informations. On observe qu'elles ne sont pas toujours respectées.

- **Densifier les régénérations naturelles par des plantations** : la replantation est à oublier. La dernière en date avait été un fiasco. Il vaut mieux concentrer les efforts sur la sensibilisation du public, sur la signalétique et la protection de certains secteurs, afin que la régénération naturelle se fasse.
- **Mettre en place une signalétique adaptée** : reprendre les visuels du panneau réalisé en 2015 et faire de la signalétique dibond à mettre en place sur les « barrières ».



Les jeunes arbres sont très vulnérables car, ils sont soumis aux dégâts causés par les skieurs : les carres des skis blessent plus ou moins profondément les bourgeons terminaux ou les branches latérales des semis, ce qui risque à terme de compromettre le renouvellement de la forêt.



- **Communiquer sur l'intérêt patrimonial de la cembraie et mettre en œuvre des actions de sensibilisation** : mettre à jour, puis en place le panneau pédagogique sur la cembraie. Il faudra voir quel emplacement semble le plus adéquate (lecture et visibilité des promeneurs et/ou skieurs).

## LA CEMBRAIE DE CHAMROUSSE



Cet bloc de Cembraie, situé au milieu du domaine skiable a été choisi pour densifier les semis naturels par des plantations, protéger les jeunes arbres par une barrière afin de limiter les dégâts dus à la fréquentation hivernale et notamment le ski hors-piste et apporter une vocation pédagogique. Plus de 300 Pins Cembro de différentes tailles ont été plantés, ainsi qu'une cinquantaine d'épicéas et des essences de feuillus, nécessaires au bon équilibre de la Cembraie (Sorbiers Alsiers, Erables, Bouleaux).



Les jeunes arbres sont très vulnérables car, ils sont soumis aux dégâts causés par les skieurs : les carres des skis blessent plus ou moins profondément les bourgeons terminaux ou les branches latérales des semis, ce qui risque à terme de compromettre le renouvellement de la forêt.



Situé dans la partie supérieure de la forêt, la Cembraie de Chamrousse contribue à la beauté du paysage de la station. Elle présente un intérêt exceptionnel puisqu'elle se situe en limite occidentale de l'aire de répartition géographique du pin Cembro (*Pinus cembra* L.) dans le massif alpin. La Cembraie est une formation forestière à l'allure de pré-bois, composée de plusieurs essences en mélange : le Pin cembro (*Pinus cembra*), l'épicéa commun (*Picea abies*) et de quelques essences de feuillus. Chamrousse est la seule forêt des Alpes Françaises où cette essence se mêle au Pin à crochet.

### Un refuge pour les Tétrasy-Lyres

Le Tétrasy-lyre est un oiseau de la famille des Galliformes de montagne, présente en France uniquement dans le massif alpin (principalement le Nord du massif entre 1400 m et 2300 m). L'environnement est d'autant plus favorable à Chamrousse car les pistes ne sont pas trop larges, et sont bordées par des petits massifs de pins Cembro qui constituent autant de zones refuges. Le Tétrasy-lyre est une espèce à haute valeur patrimoniale, indicatrice de la richesse biologique du milieu qui témoigne d'une végétation diversifiée et d'un environnement harmonieux et il nécessite une vigilance soutenue. L'oiseau est particulièrement vulnérable durant la saison hivernale où il reste bloqué dans un petit igloo creusé sous la neige, les dérangements causés par des skieurs ou promeneurs les affaiblissent et les exposent à la prédation.

Les plantations réalisées au printemps sur ce secteur ont été couplées à un broyage des Rhododendrons en mosaïque afin d'améliorer les conditions de nidification de l'oiseau sur cette zone.



CHAMROUSSE  
Alpes - France  
1700

## Espace Bellefontaine



C'est un pin indigène à cinq aiguilles, le Pin cembro ou « Arole », est une essence emblématique de la forêt alpine du fait de sa rareté, de son port majestueux, de sa croissance extrêmement lente mais aussi de sa longévité (jusqu'à 600 ans). Il pousse dans l'étage subalpin, de préférence sur les versants nord entre 1400 et 2400 m, où il est le dernier représentant de la végétation forestière. La maturité de l'arbre est seulement atteinte à l'âge de 40-60 ans et les années de fructification ne sont réellement abondantes que tous les 5 à 10 ans.

On le reconnaît aisément à ses longues aiguilles aux reflets argentés, toujours groupées par cinq et à ses rameaux touffus.



On ne peut parler du Pin cembro sans évoquer son compagnon de toujours, le Casse-noix moucheté (*Nucifraga caryocatactes*). En effet, l'un ne peut vivre sans l'autre et réciproquement. L'oiseau se nourrit quasi exclusivement de ses graines, les cache dans le sol et les retrouve l'hiver sous la neige, même sous une épaisse couche, puis au printemps.



Le Casse-noix en dissémine plusieurs milliers, à partir d'août jusqu'en novembre, sur plusieurs hectares et ne retrouve pas toutes les graines qu'il a enfouies. C'est le principal mode de régénération de la Cembraie, car les cônes du cembro ne s'ouvrent pas avec le temps et, les graines de pins sont trop lourdes pour être disséminées par le vent : ce qui explique la disposition des semis naturels souvent en bouquets.



Natura 2000 est un réseau européen qui identifie des sites pour la rareté ou la fragilité de leurs milieux naturels et abritant une faune et une flore remarquables. Ces sites ont pour vocation de préserver la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles.

Le site Natura 2000 appelé : « Cembraie, pelouses, lacs et tourbières de Bellefontaine, de Chamrousse au Grand Colon » a été délimité notamment par la présence de l'habitat du Pin Cembro dont la haute valeur patrimoniale sur le secteur Casseroise-Pourettes est reconnue au niveau Européen. Le Document d'Objectifs du site (DOCOB) prescrit la mise en défens de cet habitat vis-à-vis du ski hors-piste, et dans l'intérêt de la préservation du Tétrasy-lyre. Mais également pour les secteurs en forêt gérée de favoriser la régénération naturelle du Pin cembro et la croissance des semenciers.

Plus d'infos :  
Site Maître de Chamrousse :  
[www.maitre.chamrousse.com/](http://www.maitre.chamrousse.com/)  
patrimoine-nature  
Site Natura 2000 :  
[www.inpn.mnhn.fr/inf/natura2000/FRE201753](http://www.inpn.mnhn.fr/inf/natura2000/FRE201753)



- **Sensibiliser le public scolaire local à la préservation du site** : réaliser une ou plusieurs animations avec l'école de Chamrousse, sur la thématique de la cembraie. Cet été 2022, la quasi-totalité du programme d'animation de la Maison du Patrimoine et de l'Environnement tourne autour de la forêt, dans le cadre de l'Appel de la forêt en Isère (<http://appeldelaforet.isere.fr/>).

### Actions qui ont eu lieu, en cours et qui se poursuivent dans le temps

- Proscrire les extensions de pistes dans la Cembraie des Pourettes
- Suivre l'évolution des populations de tétras-lyre
- Poursuivre la conduite pastorale des troupeaux
- Poursuivre les actions d'ouverture du milieu

**Pas d'action sur les Pourettes** : on évite d'y envoyer du monde.

**Actions sur les zones humides** : la commune travaille en priorité sur la protection et la sensibilisation sur les zones humides du périmètre de l'ENS. Sur le domaine skiable, la DDT veille lors des travaux à ce qu'il y ait bien des mesures ERC de prises, s'il y a une zone humide concernée.

## *Question annexes*

### **ADHEC :**

- *Il a été entendu que la piste des skieurs était trop étroite. Est-il donc prévu de faire un élargissement ?*

Non, elle remplit parfaitement son rôle en l'état, aucun élargissement n'est donc prévu.

- *Est-ce que la commune prendra une délibération et un engagement sur la préservation et la protection de son patrimoine forestier ? Comme la Régie ne devrait plus avoir d'impact sur la cembraie, la commune pourrait s'engager sur la sensibilisation.*

Il est proposé d'intégrer aux missions de la Maison de l'Environnement, un axe sur la cembraie avec des actions de sensibilisation sur le sujet (auprès de l'école notamment), mais également d'autres actions de protection sur certains secteurs et de signalétique. La Maison de l'Environnement devra flécher les actions réalisables et prioritaires abordées lors de cette réunion et proposer un budget pour 2023 aux élus en fin d'année. Ces actions pourront être échelonner sur plusieurs années.

Dans tous les cas, il faudrait partir sur 3ha de forêt « protégée », qui seront cartographiés et validés sur le terrain cet été.